

Sujet : RE: PC 05135222 B0006 Société Parc Solaire de Marolles

De : ARS-GRANDEST-DT51-SE (par AdER) <ARS-GRANDEST-DT51-SE@ars.sante.fr>

Date : 14/10/2022 à 15:49

Pour : CANDUZZI Géraldine - DDT 51/SU/AFU <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>

Copie à : STEVANCE Sandra - DDT 51/SU/AFU <sandra.stevance@marne.gouv.fr>

Bonjour,

Le projet ne se situe dans aucun périmètre de protection de captage public d'eau potable.

Par ailleurs, le pétitionnaire devra s'assurer que le site sur lequel est prévu le projet n'est soumis à aucune servitude (ancien site ICPE par exemple). Pour ce faire, il a la possibilité de consulter le portail Géorisques ([Evaluez simplement et rapidement les risques de votre bien - errial.georisques.gouv.fr](https://errial.georisques.gouv.fr)) ou de consulter directement la DREAL.

En conclusion, l'ARS émet donc un avis favorable à cette demande, sous réserve du respect des prescriptions mentionnées ci-dessus.

Cordialement,

Léa GRAINCOURT

Technicien Sanitaire et de Sécurité Sanitaire - Cellule Milieux de Vie

Délégation Territoriale Marne

Santé-Environnement

Tél : 03.26.69.05.59 / 06.66.09.95.41

grand-est.ars.sante.fr

ARS Grand Est

De : CANDUZZI Géraldine - DDT 51/SU/AFU <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>

Envoyé : mardi 4 octobre 2022 10:05

À : ARS-GRANDEST-DT51-SE <ARS-GRANDEST-DT51-SE@ars.sante.fr>

Cc : STEVANCE Sandra - DDT 51/SU/AFU <sandra.stevance@marne.gouv.fr>

Objet : PC 05135222 B0006 Société Parc Solaire de Marolles

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver en pièce jointe un dossier de demande de permis de construire référencé n° 05135222 B0006 déposé par la Société Parc Solaire de Marolles pour un projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol comportant 5 postes de transformation et un poste de livraison, situé lieu-dit Pré Sainte-Croix, à Marolles (51300), afin de recueillir votre avis.

Vous pouvez me transmettre votre avis ainsi qu'à Madame Sandra STEVANCE, responsable de la cellule, par retour de mail.

Cordialement,

--

Géraldine CANDUZZI

Référente ADS

Tél : 03 26 70 80 11

Direction Départementale des Territoires de la Marne

Service urbanisme

Cellule autorisations et fiscalités de l'urbanisme
Pôle application du droit des sols
40 boulevard Anatole France - CS 60554
51037 CHALONS EN CHAMPAGNE

Nos ministères agissent pour un développement durable.

Préserveons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !